

val de l'indre

# LGV : l'avis du collectif des associations



Gérard Van Oost donne son avis sur ce difficile dossier.

**G**érard Van Oost, membre du Collectif des associations de défense du cadre de vie et de la nature (Monts, Sorigny, Villeperdue, Sepant) Sud Indre Collectif LGV, donne son avis sur le dossier sensible de la future ligne LGV :

« La concertation mise en place dans le projet de LGV a permis de faire évoluer le projet dans un sens positif. Même si nous ne contestons pas l'intérêt général du projet de ligne, nous œuvrons pour que soient prises en compte les nuisances car le passage d'une infrastructure de cette taille sera générateur de nuisances visuelles, sonores et impactantes pour les agriculteurs et le développement local.

« La démarche de solidarité retenue par le conseil général pour procéder à des échanges de parcelles et répartir l'effort foncier au-delà de l'emprise de la ligne est intéressante car elle est ouverte, et transparente.

« Les règles du jeu s'élaborent en concertation avec les personnes concernées directement et indirectement.

« Pour les réserves foncières, le collectif a demandé, lors de l'enquête publique sur le périmètre de l'aménagement foncier, que les terres détenues par le conseil général aux abords de l'échangeur de Sorigny soient apportées en réserves. »

Gérard Van Oost demande aussi que les terres agricoles (« Les Petites-Mottes ») con-

cernées par un projet de centre routier soient requalifiées et apportées en réserve foncière. Il considère qu'il y a assez de place disponible dans le périmètre des 250 ha de la DUP d'Isoparc pour y loger un centre routier sans aller prendre de terres agricoles en sus.

Sur ce point, la réponse est décevante. Sur ce zonage concerné, les terres agricoles ont été déclassées et échappent ainsi à l'opération d'aménagement pour la LGV. Une modification ou révision du PLU de Sorigny qui requalifierait cette parcelle en terres agricoles permettrait de soulager la pression foncière sur le monde agricole.

rail

## Quatre mois de débat pour un TGV en 2025

**E**ntre octobre et janvier, se déroulera le débat public sur le projet de LGV Paris-Orléans-Clermont-Lyon (Pocl). Pendant quatre mois, 26 réunions publiques seront organisées dans 15 départements de 5 régions administratives (dont le Centre), soit 17 millions de

personnes concernées. Réseau Ferré de France, maître d'ouvrage du projet, a fait un chèque de 2 millions d'euros à la Commission nationale du débat public pour l'organisation du débat qui se déroulera aussi sur Internet. Ledit projet

est estimé - aujourd'hui - entre 12 et 14 milliards. Après le débat, RFF fera une proposition de tracé, il y aura une enquête publique, des études et un chantier. Bref, au mieux, cette LGV sera mise en service en 2025.

et aussi →